

<https://archined.ined.fr>

Les migrations au-delà de l'immigration : considérer les départs depuis la France métropolitaine

Louise Caron, Cris Beauchemin et Inès Munoz-Bertrand

Version

Libre accès

Licence / License

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre
dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND)

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Louise Caron, Cris Beauchemin et Inès Munoz-Bertrand, 2023, "Les migrations au-delà de l'immigration : considérer les départs depuis la France métropolitaine". Documents de travail, n°283, Aubervilliers : Ined. <https://doi.org/10.48756/ined-dt-283.1123>

Disponible sur / Available at:

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/yJwbG4wB-5e4nGnwbord>

DOCUMENTS DE TRAVAIL 283

Les migrations au-delà de l'immigration : considérer les départs depuis la France métropolitaine

Louise Caron, Cris Beauchemin, Inès Munoz-Bertrand

Novembre 2023

Les migrations au-delà de l'immigration : considérer les départs depuis la France métropolitaine

Louise Caron^{1,2}
Cris Beauchemin¹
Inès Munoz-Bertrand^{1,3}

Ce document est une version préliminaire d'un chapitre. Il n'a pas été évalué par des pairs.

Résumé

Si les migrations sont souvent pensées comme des mouvements unidirectionnels, les immigré·es étant supposés s'installer définitivement dans un unique pays de destination, les parcours migratoires sont plus complexes, et les re-migrations hors de la société d'accueil ne sont pas rares. L'objectif de ce travail est d'étudier les mouvements d'émigration depuis l'Hexagone. Dépassant la conception traditionnelle de l'immigration, nous élargissons la perspective en considérant la possibilité de départs non seulement pour les immigré·es, mais aussi pour l'ensemble des individus résidant en France en les distinguant selon leur rapport individuel ou familial à la migration (enfants d'immigré·es, migrant·es des Outre-mer et Français·es de l'étranger de 1^{ère} et 2^{ème} génération, natif·ves). Nous tirons profit de l'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2), qui contient des données rétrospectives sur les allers-retours effectués depuis et vers l'Hexagone, et des données prospectives sur les intentions migratoires. Nos analyses distinguent également le type de destination, et montrent des processus différents selon qu'il s'agit d'un retour dans le pays d'origine, ou d'une migration vers une destination tierce. Les résultats donnent à voir l'importance de ces mouvements, réels ou envisagés, qui ne se limitent pas aux seul·es immigré·es. Ces mobilités sont marquées chez les migrant·es d'Outre-mer, et une proportion importante des enfants d'immigré·es du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne ont séjourné plusieurs années dans le pays de naissance de leurs parents, notamment avant 18 ans. Les intentions de vivre hors de France sont également répandues au sein de la population dans son ensemble, et en particulier pour les deuxièmes générations du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne.

Mots-clés : Immigration, émigration, intentions migratoires, allers-retours, migrations circulaires, immigrés, enfants d'immigrés, France, TeO2.

Keywords : Immigration, emigration, migration intentions, circular migrations, immigrants, second-generation immigrants, France, TeO2.

¹ Institut national d'études démographiques (INED), F-93300 Aubervilliers, France.

² Institut Convergence Migrations.

³ Université de Strasbourg, CNRS, SAGE UMR 6373, F-67000 Strasbourg France.

Introduction

Les migrations sont traditionnellement pensées comme des mouvements unidirectionnels, les immigré·es émigreraient pour s'installer définitivement dans un unique pays de destination (Beauchemin 2014). Pourtant, les parcours migratoires sont souvent plus complexes et certain·es immigré·es remigrent hors du pays de destination (Caron, 2024). En France, les estimations, désormais anciennes et difficilement actualisables depuis le passage aux enquêtes annuelles recensements en 2004, montrent que, entre 1975 et 1999, un quart à un tiers des immigré·es présent·es à un recensement avaient quitté l'Hexagone après un séjour de 7 à 9 ans (Caron, 2018 ; Solignac, 2018). L'émigration ne concerne cependant pas seulement les immigré·es. En France, les départs – pas toujours définitifs – pour l'étranger sont surtout le fait de personnes nées sur le territoire (Lê, 2019). Autrement dit, la question des migrations internationales ne se limite pas à l'immigration (cf. Encadré 1).

Les sources statistiques administratives disponibles en France ne permettent pas d'étudier finement les profils des individus qui émigrent. On sait peu de choses des trajectoires géographiques, socioéconomiques ou familiales des émigrant·es. Les recensements, par exemple, ne fournissent par définition pas d'informations sur les individus qui ne résident plus sur le territoire français. À défaut de suivi longitudinal, il est également difficile de distinguer les départs définitifs des stratégies de circulation et d'allers-retours plus ou moins réguliers. Menée exclusivement sur le territoire métropolitain, l'enquête TeO2 ne permet pas davantage de donner une mesure précise de l'émigration, ni de caractériser les émigrant·es resté·es à l'étranger¹. Elle donne cependant à voir, pour celles et ceux qui résident en métropole, les expériences d'émigration temporaire (les départs depuis l'Hexagone suivis d'un retour) et les intentions d'émigrer. Ces informations nous disent quelque chose des rapports à la France et aux destinations visées, qui ne se réduisent pas aux pays d'origine des immigré·es (Caron, 2020). Entreprendre une migration ou l'envisager, c'est – dans bien des cas – espérer que l'on trouvera mieux ailleurs, et peut-être aussi, parfois, exprimer une forme de rejet du pays de résidence. C'est à ce jeu des préférences que l'on s'intéresse ici en étudiant non seulement les expériences d'émigration depuis la France, mais aussi les caractéristiques associées à ces parcours, selon les destinations visées.

Rester, « rentrer au pays » ou poursuivre sa route ailleurs : les immigré·es n'ont pas le monopole de ces alternatives. Leurs enfants nés en France, les deuxièmes générations, peuvent aussi envisager de quitter leur pays de naissance. Les recherches sur les intentions migratoires des deuxièmes générations se sont multipliées depuis quelques années, se concentrant principalement sur leurs « retours » dans le pays d'origine des parents, même si leurs destinations sont souvent variées (Caron, 2020 ; Santelli, 2013). Par ailleurs, vivent en métropole des personnes nées françaises qui – comme les immigré·es – ont fait l'expérience de migrations distantes (migrant·es des Outre-mer, rapatrié·es, enfants d'expatrié·es ou autres Français·es de l'étranger, cf. Encadré 1). Si ces migrant·es partagent avec les immigré·es le fait d'avoir connu au moins une migration, les types de frontières franchies et les conditions de l'installation sur le territoire métropolitain diffèrent. Mettre en perspective les attitudes de ces différents groupes, mais aussi des natif·ves sans ascendance migratoire, à l'égard de l'émigration permet d'interroger la spécificité des liens entre expériences migratoires et mobilités ultérieures.

¹ Pour une présentation détaillée de l'enquête TeO2, voir Beauchemin et al (2023).

Ce document aborde successivement les deux indicateurs d'émigration dont TeO2 donne la mesure. La première partie porte sur le passé et analyse les migrations réalisées au départ de la France métropolitaine : par définition, tous ces séjours sont nécessairement suivis d'un retour dans l'Hexagone, où les enquêté·es sont interrogé·es. La seconde partie s'intéresse aux intentions futures de vivre en dehors de la métropole, bien sûr susceptibles de ne pas se réaliser. Ce travail montre ainsi comment l'émigration, réalisée ou imaginée, procède de contraintes et d'opportunités qui dépendent des histoires migratoires personnelles et familiales.

Encadré 1 : Définitions

Types de migration

- On appelle **immigration**, le mouvement des personnes qui entrent sur le territoire métropolitain pour y établir leur résidence. L'**émigration** est le mouvement inverse, de sortie du territoire. On appelle **émigration temporaire** un mouvement d'aller-retour hors de l'Hexagone pour une durée d'au moins un an.
- On parle de **migrations de retour** quand les migrant·es retournent vivre dans leur pays ou DROM d'origine. Même s'il s'agit d'un abus de langage pour des individus nés en France, on utilise, par extension, cette terminologie pour décrire les deuxièmes générations qui émigrent dans le pays ou le DROM de naissance de leur père et/ou de leur mère.

Statuts et histoires migratoires

- Les **migrant·es de première génération** sont les individus nés en dehors de l'Hexagone. On distingue :
 - Les **immigré·es**, né·es étranger·ères à l'étranger : les individus arrivés avant l'âge de 17 ans sont qualifiés de **G1.5**, ceux arrivés après de **G1**.
 - Les **migrant·es sans ascendance étrangère** sont né·es avec la nationalité française soit dans une collectivité d'Outre-mer (les **ultramarin·es**), soit en dehors des frontières actuelles de la France, y compris dans une ancienne colonie (**Français·es de l'étranger**). Faute d'effectifs suffisants, il n'est pas possible de distinguer G1 et G1.5.
- Cette étude s'intéresse également aux enfants de ces différentes catégories de migrant·es nés en métropole (les **deuxièmes génération**). Parmi les enfants d'immigré·es, certaines analyses différencient les enfants de deux parents immigrés (**G2**) des enfants de couples mixtes (**G2.5**).
- La **population sans ascendance migratoire directe** regroupe les individus qui ne sont ni migrant·es ni enfants de migrant·e(s). Cette catégorie inclut les descendant·es de migrant·es sur plus de deux générations (petits-enfants de migrant·es et au-delà).

I. Émigration temporaire : un panorama des allers-retours depuis la France métropolitaine

1. L'intensité de l'émigration temporaire

Près d'un habitant de la métropole sur dix a déjà quitté l'Hexagone pour au moins un an (8%, Tableau 1). Cette mesure sous-estime l'émigration totale puisqu'elle n'inclut pas les personnes qui ne sont pas revenues, l'échantillon étant limité à l'Hexagone. Les mouvements sont rarement répétés : seuls 16% des émigrant·es ont réalisé plus d'un séjour de ce type, et parmi ces migrant·es multiples, 80% se sont limité·es à deux allers-retours (hors tableau). En

moyenne, ces mobilités concernent plus souvent les hommes que les femmes (57% vs. 43%, Tableau 1), sauf parmi les immigré·es, pour qui la part des femmes atteint 55%.

1.1 Les immigré·es circulent moins que les autres migrant·es

L'intensité de l'émigration temporaire varie selon l'histoire migratoire des individus. Elle est particulièrement fréquente parmi les migrant·es non immigré·es, qu'ils et elles soient né·es dans une collectivité d'Outre-mer ou à l'étranger : parmi cette population, près d'une personne sur cinq (21%, Tableau 1) est ensuite repartie au moins une année avant de revenir. Cette proportion n'est que de 6% pour les immigré·es. Plusieurs éléments peuvent éclairer ces écarts. Premièrement, les immigré·es ont, davantage que les autres, tendance à quitter l'Hexagone d'une manière durable sinon définitive (Caron, 2019), des départs qui ne sont pas pris en compte dans notre mesure des allers-retours. Deuxièmement, ces départs n'interviennent pas au même moment dans le cycle de vie pour les immigré·es : ils sont en moyenne plus tardifs et coïncident souvent avec la fin de la vie active (Attias-Donfut et Wolff, 2005). Or, les enquêté·es les plus âgé·es dans TeO2 n'ont que 60 ans. Cette émigration tardive échappe donc à notre mesure. Troisièmement, la moindre propension à émigrer temporairement des immigré·es pourrait être liée au fait qu'une grande partie d'entre elles.eux ont des conditions réglementaires limitées de circulation : en quittant la France, les individus qui ne sont pas citoyens d'un pays de l'Union Européenne risquent de perdre leur droit de séjour en France et de ne pouvoir y revenir. Les résultats détaillés par origine montrent ainsi que les Européen·nes, dont les mouvements sont libres, s'engagent plus fréquemment dans ces allers-retours (9-12%, soit le double des immigré·es d'Afrique, Tableau 1). Des résultats complémentaires (non présentés) indiquent toutefois que l'acquisition de la nationalité française n'augmente pas la propension à séjourner temporairement à l'étranger. La facilité de circulation gagnée pourrait ainsi être compensée par des attaches plus solides au territoire français. Pour reprendre les termes de Della Puppa et Sredanovic (2017), la « citoyenneté pour rester » (*'citizenship to stay'*) contrebalancerait celle qui ouvre de nouveaux horizons migratoires (*'citizenship to go'*).

1.2 Les allers-retours des deuxièmes générations

Les personnes nées en France participent aussi à ce mouvement d'émigration temporaire. Là encore, l'intensité du phénomène diffère selon les expériences migratoires familiales. Même si les allers-retours en dehors de l'Hexagone concernent tout de même 7% des individus sans ascendance migratoire directe², ces pratiques sont plus fréquentes pour les enfants d'immigré·es (10% et 11% respectivement pour les G2 et G2.5) et surtout pour les enfants d'ultramarin·es et de Français·es de l'étranger (14%). Ce résultat fait écho à plusieurs travaux ayant souligné l'importance des mobilités transnationales pour les deuxièmes générations, comme le cas des mineur·es temporairement envoyé·es au Sénégal par leurs parents immigrés – restés en France – dans le cadre de stratégies éducatives visant à lutter contre le déclassement social et les expériences de racisme subis en France (Grysole et Beauchemin, 2013) : au pays, ces enfants bénéficient d'un environnement éducatif plus favorable et « choisi », par opposition aux contraintes qui s'exercent en France sur le choix des lieux de scolarisation. On peut également citer les travaux de Santelli (2013) sur de jeunes adultes français d'origine maghrébine qui migrent à Londres « pour mieux revenir » après un séjour valorisant pour leur carrière

² Les petits-enfants d'immigré·es sont inclus dans cette catégorie. Leur propension à s'engager dans une émigration temporaire ne se distingue pas : 7% des G3 ont effectué au moins un séjour d'au moins un an hors métropole, soit 89 individus dans l'échantillon de l'enquête, un effectif qui ne permet pas de raffiner les analyses selon l'origine.

professionnelle. Nos résultats corroborent l'importance de ces mobilités pour les deuxièmes générations d'origine africaine : elles concernent respectivement 10% et 15% parmi les G2 du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, contre seulement 5% pour leurs homologues G1 (Tableau 1).

2. Le choix des destinations

2.1 Les pays d'origine sont loin d'être des références exclusives

L'expérience antérieure de la migration n'influence pas seulement la propension à émigrer temporairement, mais également les choix de destination. Dans les familles immigrées ou ultramarines, la région d'origine d'ego ou de ses parents est une destination de premier choix : elle concentre respectivement 56-57% (hors G2.5) et 60-61% de leurs allers-retours (Tableau 1). La forte place des retours parmi les G2 s'explique en grande partie par leur jeune âge au moment de leur départ. La part des retours tombe sous les 40% quand les calculs sont limités aux séjours réalisés après 18 ans (Tableau A1, en annexe).

S'il domine tous âges confondus, ce mouvement de retour est cependant loin d'être exclusif : les destinations tierces attirent 43% des séjours des immigré·es et 39% de ceux des ultramarin·es. Les enfants d'un seul parent immigré (G2.5) se détachent même avec des séjours majoritairement situés dans des pays tiers, se rapprochant davantage des Français·es de l'étranger et de leurs enfants, dont les retours sont plus rares. Cette plus forte orientation hors du lieu d'origine pour les G2.5, déjà observée dans TeO1 (Caron, 2019), pourrait renvoyer à l'acquisition de capital transnational lié à l'histoire familiale et à des liens, notamment familiaux, plus ténus au pays de naissance du parent immigré. De fait, les G2.5 parlent moins souvent que les G2 la langue du pays d'origine avec leurs parents, et s'identifient également moins au pays ou à la catégorie ethno-raciale du parent immigré, des résultats observés en France comme aux États-Unis (Rumbaut, 2004). Si les G2.5 semblent bénéficier de ressources migratoires transmises au niveau familial, comme en témoignent leurs mobilités internationales fréquentes par rapport à la population générale, la mixité de leur ascendance semble leur ouvrir des horizons géographiques plus variés que le seul pays d'origine.

2.2 Les destinations alternatives

Vers quels pays se sont alors tourné·es les émigrant·es temporaires ? Les pays occidentaux dominant largement : l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada représentant à eux seuls presque un tiers des séjours dans des pays tiers (Tableau 2). L'attrait pour les sociétés anglo-saxonnes est général et ne semble pas dépendre de l'histoire migratoire³. Il s'inscrit dans un mouvement de valorisation de l'expérience internationale, conçue comme moyen de distinction sociale permettant d'accéder à des positions plus valorisées au retour en France (Santelli, 2013 ; Wagner, 2010). Les destinations anglo-saxonnes, réputées plus ouvertes et pleines d'opportunités, semblent prisées par les immigré·es qui ont éprouvé ailleurs en Europe, dans leurs premières destinations, des expériences de discriminations (Ahrens, Kelly et Van Liempt, 2016 ; Della Puppa et King, 2018).

³ Seule exception : les ultramarin·es et leurs enfants, dont les destinations tierces sont principalement d'autres départements d'outre-mer.

Tableau 1. Émigration temporaire : incidence et caractéristiques selon le lien à la migration

		Distribution des allers-retours*		Caractéristiques des allers-retours	
		Effectifs non pondérés	% pondérés	Proportion de femmes (%)	Proportion de retours (%)
Selon le rapport à la migration					
Immigré·es ou descendant·es d'immigré·es					
	G1	402	6	55	57
	G1.5	235	8	57	57
	G2	485	10	45	56
	G2.5	435	11	46	31
Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
	G1	173	21	44	34
	G2	517	14	47	20
Population sans ascendance migratoire directe		261	7	40	<i>Non concerné</i>
Total		2 508	8	43	14
Selon l'origine					
Immigré·es ou descendant·es d'immigré·es **					
Maghreb	G1	126	5	43	66
	G2	249	10	47	48
Afrique subsaharienne	G1	113	5	53	60
	G2	217	15	52	50
Turquie - MO	G1	35	3	[61]	[43]
	G2	35	6	[49]	[47]
Asie	G1	84	6	[71]	[48]
	G2	99	9	[60]	[15]
Europe du Sud	G1	100	9	45	68
	G2	154	9	35	46
Autre UE27	G1	91	12	[64]	57
	G2	88	15	47	28
Autre	G1	88	10	[69]	56
	G2	78	21	55	42
Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
Ultramarin·es	G1	142	17	57	61
	G2	117	14	59	60
Français·es né·es à l'étranger	G1	31	23	[37]	[18]
	G2	400	14	44	10

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined-Insee, 2019-2020

Champ : personnes âgées de 18 à 59 ans.

Notes : Les caractères italiques signalent les résultats calculés sur un effectif de moins de 400 enquêtés. Les crochets signalent ceux calculés sur moins de 100 individus.

* Pour les individus qui ont effectué plusieurs allers-retours (16% de la population), l'ensemble des séjours a été comptabilisé.

** Dans cette partie du tableau, l'appellation « 1^{ère} génération » regroupe les G1 et G1.5. De même, l'appellation « 2^{ème} génération » regroupe les G2 et G2.5.

Lecture : (1) 6 % des immigré·es G1 ont effectué au moins un aller-retour depuis la France métropolitaine. 55% de ces individus sont des femmes. (2) Parmi les immigré·es G1, 57% de ces épisodes migratoires ont eu lieu dans leur pays d'origine, 43% dans un pays tiers.

Tableau 2. Top 10 des destinations tierces : émigration temporaire et intentions migratoires

	Émigration temporaire		Intentions migratoires	
	Pays	% pondérés	Pays	% pondérés
1	Royaume-Uni	10	Canada	19
2	Allemagne	8	États-Unis	9
3	États-Unis	7	Espagne	9
4	Canada	5	Réunion	6
5	Suisse	4	Italie	5
6	Guadeloupe	3	Portugal	5
7	Espagne	3	Royaume-Uni	4
8	Martinique	3	Australie	4
9	Chine	3	Martinique	4
10	Réunion	3	Suisse	3

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020

Champ : personnes âgées de 18 à 59 ans.

Lecture : 10% des séjours depuis la France métropolitaine dans un pays tiers ont eu lieu au Royaume-Uni. 19% intentions migratoires dans un pays tiers portent sur le Canada.

3. Des logiques migratoires distinctes selon le type de destination

3.1 La prédominance des jeunes

Les migrant·es qui rentrent au pays n'ont pas le même profil que celles et ceux qui s'aventurent vers de nouvelles destinations. Les premier·ères se distinguent d'abord par leur jeunesse : plus de la moitié des séjours au pays d'origine (52%, Tableau 3) ont eu lieu avant 18 ans, quand cette proportion – quand même élevée – n'atteint pas 40% pour les destinations alternatives. Il est probable qu'une partie de ces déplacements correspondent à des migrations familiales, accomplies avec (et/ou décidées par) les parents, comme dans le cas des stratégies éducatives transnationales évoquées précédemment.

Au-delà de 18 ans, les deux types de migration (retour ou non) diffèrent peu du point de vue des caractéristiques démographiques : ces mouvements sont une affaire de jeunes adultes et autant le fait d'hommes que de femmes. Elles diffèrent, en revanche, du point de vue de leur durée : les séjours au pays d'origine durent, en moyenne, deux fois plus longtemps que ceux passés dans des destinations alternatives (6 ans contre 3), l'écart étant encore plus marqué pour les séjours avant 18 ans (8 ans contre 3).

3.2 Entre migrations de refuge et dispositions cosmopolites

La majorité des individus ayant effectué un aller-retour après leurs 18 ans était en emploi ou en cours d'études au moment du départ. C'est le cas de 71% des séjours dans le pays d'origine et 86% de ceux dans une destination tierce (Tableau 3). Les retours ont eu lieu alors que les individus étaient moins souvent en emploi (39% vs. 48% pour les destinations alternatives), plus souvent au foyer et dans des situations de précarité économique (i.e. chômage ou période d'activités variables, consistant en une alternance d'emplois et d'inactivité). Le pays d'origine pourrait ainsi jouer, plus que d'autres destinations, un rôle de refuge dans les périodes difficiles vécues en France, sans doute parce que les individus peuvent y trouver des ressources familiales, voire patrimoniales.

D'autres variables suggèrent que les retours sont davantage associés à des expériences négatives ou des positions sociales moins favorables que les autres émigrations temporaires.

Ainsi, les migrant·es de retour sont moins diplômé·es au moment de l'enquête que les autres migrant·es (39% vs. 54% ont au moins un diplôme Bac+3, Tableau 3). Et quand le séjour a eu lieu avant les 18 ans, ils et elles ont aussi déclaré plus fréquemment avoir subi des discriminations pendant leurs études (11% vs. 5%) ou au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (34% vs. 16%). L'expérience de l'irrégularité est aussi davantage associée aux retours : 18% des individus rentrés temporairement dans leur pays ont déclaré avoir été « sans papiers » (contre 10% pour les séjours dans des destinations tierces). Plusieurs trajectoires pourraient expliquer ce résultat. Il peut s'agir de reconduites à la frontière pour irrégularité, mais ces retours forcés ont pu être suivis d'un nouveau départ. Les retours ont également pu succéder à la régularisation, les immigré·es attendant de jouir d'une situation administrative stable pour rentrer temporairement au pays. Il se peut aussi que celles et ceux ayant fait un aller-retour soient ultérieurement tombé·es dans l'irrégularité en France, du fait du non renouvellement de leur titre de séjour. En l'absence d'information précise sur l'ordonnancement des expériences de migration, d'irrégularité, de l'obtention du diplôme, ou des discriminations, il n'est pas possible d'établir précisément des rapports de causalité entre ces différentes variables, et donc de dire dans quelle mesure ces expériences de précarité sont la cause et/ou la conséquence de l'émigration temporaire.

Si des expériences négatives restent possibles pour les migrant·es qui choisissent des destinations tierces, ces parcours de circulation dégagent une image un peu différente. Au moment du départ de l'Hexagone, ces individus sont trois fois plus nombreux à avoir acquis la nationalité française que les migrant·es de retour (23% vs. 6%, Tableau 3). La fréquence des séjours à l'étranger n'augmentant pas après l'acquisition de la nationalité française, comme rappelé plus haut, on peut penser que cette surreprésentation des naturalisé·es indique plutôt un effet de sélection dans ces trajectoires migratoires. Acquérir une nouvelle nationalité et multiplier les expériences migratoires pourraient relever de mêmes dispositions au cosmopolitisme et à jouir d'opportunités géographiques multiples. Les immigré·es et enfants d'immigré·es qui ont séjourné dans un pays tiers au départ de l'Hexagone sont, d'ailleurs, plus souvent en couple mixte au moment de l'enquête que les migrant·es de retour (Tableau 3).

Tableau 3. Caractéristiques associées aux séjours extra-métropolitains selon l'âge à la migration et la destination (%)

	Pays ou région d'origine			Destination tierce		
	Ensemble des séjours	Moins de 18 ans au moment de la migration	18 ans et + au moment de la migration	Ensemble des séjours	Moins de 18 ans au moment de la migration	18 ans et + au moment de la migration
Effectifs (nombre de séjours)	1 191	610	581	1 847	577	1 270
Nombre d'années hors métropole	6	8	4	3	3	3
% de femmes	50	49	51	49	46	50
Caractéristiques au moment du départ						
Age						
0-18	52	100	-	38	100	-
19-29	37	-	76	45	-	73
30-39	8	-	17	13	-	21
40-60	4	-	7	4	-	6
Situation d'activité l'année précédant le départ						
En emploi	23	3	39	33	3	48
Au chômage	4	1	7	2	0	3
En études	60	95	32	56	96	36
Au foyer	6	0	10	4	0	6
Activités variables	5	0	9	3	1	4
Autre	2	0	3	2	0	3
Avoir la nationalité française au moment du départ (immigré·es seulement)						
Oui	6	5	6	23	24	23
Caractéristiques au moment de l'enquête						
Diplôme au moment de l'enquête						
En études	5	9	1	5	10	2
Brevet des collèges ou moins	20	22	17	13	17	11
CAP-BEP	16	17	16	8	8	8
Bac	16	16	15	13	16	11
Bac+1 ou +2	14	16	12	14	15	13
Bac+3 et plus	29	20	39	47	34	54
Expériences de discrimination						
Au cours de ses études	10	11	8	8	5	10
Durant les 5 dernières années	29	34	24	20	16	22
Mixité du couple						
En couple avec un·e G2 de même origine	4	4	4	4	2	4
En couple avec un·e G1 de même origine	23	22	24	8	2	9
En couple avec un·e G1 ou G2 d'une autre origine	11	11	11	13	11	14
En couple avec un·e natif·ve (y compris Outre-mer)	21	17	24	39	36	39
Pas en couple	41	46	36	37	49	33
A été sans papiers depuis l'arrivée en France (Immigré·es seulement)						
Oui	18	14	19	10	2	11

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020

Champ : personnes âgées de 18 à 59 ans et ayant effectué une émigration temporaire. Les individus sans ascendance migratoire directe, qui ne peuvent pas effectuer un retour, sont exclus (264 individus).

Lecture : 52% des séjours dans le pays d'origine (N=1 191) ont eu lieu quand l'individu avait moins de 18 ans.

Note : Tous leurs séjours sont pris en compte dans le calcul de ces indicateurs. Un individu qui a vécu des épisodes d'émigration temporaire vers le pays d'origine et vers une destination tierce apparaît ainsi à gauche et à droite du tableau.

II. Quitter l'Hexagone : un panorama des intentions d'émigrer

1. Partir : un désir qui dépend des histoires migratoires

« Pensez-vous aller vivre un jour dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ? ». Telle était la question posée aux enquêtés, qui pouvaient en outre préciser la destination envisagée. L'intention de migrer est ici mesurée d'une manière relativement générique. Si intention il y a, on ignore le degré de réalité de la réponse donnée : elle peut aussi bien s'apparenter à une pensée éphémère ou à un rêve qu'à un projet très concret. Rien n'indique si des démarches ont déjà été engagées pour accomplir ce projet. Aucune information n'est non plus collectée sur l'horizon temporel de l'intention exprimée : on ne sait ni quand la personne a l'intention d'émigrer, ni pour combien de temps. En tout état de cause, les réponses des enquêtés ne peuvent être considérées comme tout à fait prédictives de futures migrations. Elles peuvent être indicatives, en revanche, des rapports que les individus entretiennent avec la France et/ou le pays où ils souhaiteraient s'établir (Caron, 2020).

Tableau 4. Intentions de vivre hors de France métropolitaine : incidence et caractéristiques selon le lien à la migration

		Individus ayant l'intention d'émigrer		Caractéristiques des intentions	
		Effectifs non pondérés	% pondérés	Proportion de femmes (%)	Proportion de retours (%)
Selon le rapport à la migration					
Immigrés ou descendant·es d'immigrés					
	G1	836	11	53	74
	G1.5	327	12	54	40
	G2	595	12	48	44
	G2.5	458	14	47	26
Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
	G1	321	22	55	64
	G2	364	10	50	20
Population sans ascendance migratoire directe		318	9	50	Non concerné
Total		3219	10	50	18
Selon l'origine					
Immigrés ou descendant·es d'immigrés					
Maghreb	G1	183	8	53	56
	G2	308	13	45	22
Afrique subsaharienne	G1	347	14	57	59
	G2	246	20	56	37
Turquie ou Moyen-Orient	G1	113	11	43	87
	G2	79	12	[36]	[51]
Asie	G1	166	10	57	78
	G2	114	14	46	13
Europe du Sud	G1	185	18	45	85
	G2	190	11	45	56
Autres UE27	G1	79	14	[54]	[59]
	G2	66	12	[58]	[33]
Autres pays	G1	90	10	[63]	[36]
	G2	50	14	[41]	[21]

Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
Ultramarin·es	G1	280	33	50	72
	G2	106	15	59	46
Français·es né·es à l'étranger	G1	41	13	[64]	[31]
	G2	258	8	45	3

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020

Champ : personnes âgées de 18 à 59 ans.

Lecture : 11 % des immigré·es G1 ont répondu « oui » à la question « *Pensez-vous aller vivre un jour dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ?* ».

En 2019-2020, une personne sur dix envisage de vivre un jour hors de l'Hexagone. L'expérience d'une première migration (personnelle ou des ascendant·es) facilite la formulation d'un tel désir. Les intentions d'émigrer sont minimales parmi celles et ceux qui n'ont pas d'ascendance migratoire directe (9%, Tableau 4). Elles sont, *a contrario*, maximales chez les ultramarin·es, dont un tiers envisage de quitter l'Hexagone, en très grande majorité pour rentrer dans leur DOM d'origine (72%). Les immigré·es sont deux fois moins nombreux·ses à vouloir émigrer que les Français·es né·es dans un DROM ou à l'étranger (11-12% vs. 22%). Ce désir de mobilité varie cependant selon les origines : il est minimal pour les Maghrébin·es (8%) et maximal pour les Européen·nes du Sud (18%).

Toutes origines confondues, l'expression de ce désir varie peu entre immigré·es et enfants d'immigré·es (11-12% pour les G1 et G1.5 vs. 12-14% pour les G2 et G2.5). Ces similitudes masquent cependant d'importantes variations entre groupes d'origine. Tandis que l'aspiration à partir régresse d'une génération à l'autre chez les Européen·nes, elle progresse nettement parmi les secondes générations extra-européennes (de 8 à 13% pour les populations originaires du Maghreb, de 14 à 20% pour les Subsaharien·nes). Quand on prend en compte les destinations envisagées, le désir de retour au pays (par opposition à l'envie de rejoindre une autre destination) est, par contre, moins fort parmi les G2 d'Afrique que pour leurs homologues d'Europe du Sud⁴. Parmi les enfants d'immigré·es extra-européens, c'est une envie d'ailleurs qui prédomine, un ailleurs situé en dehors de la France et du pays d'origine des parents.

En fait, la progression intergénérationnelle du désir de migrer va de pair avec une réorientation des destinations envisagées : alors que la grande majorité des immigré·es G1 envisagent un retour au pays, c'est le cas de moins de la moitié des G1.5 et des G2, et de seulement un quart des G2.5 qui –quelle que soit leur origine– se projettent davantage dans des destinations tierces. La liste des pays cités par les enquêté·es qui souhaitent quitter l'Hexagone ressemble à celle des allers-retours temporaires, avec cependant une plus forte polarisation vers l'Amérique du Nord qui, entre le Canada et les États-Unis, est citée par une personne sur trois (Tableau 2).

2. Des logiques migratoires différenciées selon la destination

L'analyse de l'émigration temporaire a montré que les profils diffèrent selon que les migrant·es rejoignent leur région d'origine ou s'orientent vers une autre destination. Le retour apparaît plus souvent associé à des expériences de précarité, tandis que l'émigration vers

⁴ Les enquêté·es peuvent renseigner jusqu'à deux destinations : on considère qu'un retour est envisagé si l'une de ces deux destinations correspond au pays d'origine d'*ego* ou de ses parents pour les deuxièmes générations. Parmi les individus qui déclarent vouloir émigrer, 15% ne fournissent pas de destination. Cette proportion décroît pour les G1 (8%) et est maximale pour les G2.5. Ces cas sont ici comptabilisés comme « destinations tierces ».

d'autres horizons semble davantage procéder d'un attrait pour des expériences transnationales. En est-il de même pour les intentions de migrer ? Cette fois, la nature des données permet de mener la comparaison toutes choses égales par ailleurs⁵. Pour cela, on estime une régression multinomiale sur les intentions migratoires : la modalité de référence est de ne déclarer aucune intention de vivre hors de France métropolitaine, et on la compare, d'une part, avec les retours et, d'autre part, avec les destinations tierces (Tableau 5). On exclut les personnes sans ascendance migratoire directe, pour qui le « retour » ne peut être défini.

2.1 Souhaiter rentrer au pays : une affaire d'origine plus que de position sociale

Y a-t-il des caractéristiques spécialement associées au fait de souhaiter rentrer au pays ? À part de notables effets d'origine, le tableau 5 ne montre pas de fortes spécificités. À caractéristiques socio-démographiques similaires, les natif·ves des DROM et les immigré·es d'Europe du Sud (G1) continuent à se démarquer avec des probabilités d'intentions de retour significativement plus élevées que les immigré·es du Maghreb (respectivement +20 et +12 points de pourcentage). Pour le reste, les effets marginaux sont d'une ampleur limitée. Les intentions de retour ne dépendent pas des positions dans le cycle de vie : l'âge, le fait d'avoir des enfants ou d'être en couple ne modifient pas la probabilité de souhaiter rentrer. Cependant, parmi les personnes en couple, l'origine du conjoint module la probabilité de vouloir rentrer au pays : les personnes en union avec un·e natif·ve se projettent significativement moins vers leur pays d'origine (Figure 1). Du point de vue socio-économique, on ne distingue pas non plus de tendance claire : très faiblement significatifs, les résultats indiquent à la fois une sélection positive quant aux niveaux d'éducation (les titulaires d'un CAP-BEP ont une probabilité d'envisager un retour inférieure d'environ 2 points de pourcentage par rapport aux titulaires du Bac), et négative quant aux PCS (les employé·es ou ouvrier·ères qualifié·es ont une légèrement plus de chances de souhaiter rentrer par rapport aux professions intermédiaires). Avoir subi des discriminations dans les cinq dernières années a un effet plus marqué sur les intentions de retour (+3 points de pourcentage). Ce résultat fait écho à de nombreux travaux ayant montré une association positive entre les expériences de racisme et de discrimination dans le pays de destination et les retours effectifs ou envisagés dans le pays d'origine, pour les immigré·es de première génération (Sener 2019) mais aussi pour leurs descendant·es (Reynolds, 2010).

⁵ Ici, la variable dépendante et les variables explicatives portent -pour l'essentiel- sur le même moment d'observation, celui de l'enquête. *A contrario*, pour expliquer l'expérience passée d'un aller-retour, on dispose de trop peu de variables décrivant les caractéristiques des personnes au moment de leur séjour hors de l'Hexagone. Les statistiques bivariées décrivant les caractéristiques associées aux intentions d'émigrer sont présentées en annexe (Tableau A4).

Tableau 5. Régression multinomiale de l'intention de vivre hors de l'Hexagone (effets marginaux)

	(1) Individus nés hors métropole et leurs enfants nés en métropole		(2) Immigré·es	
	Région ou pays d'origine	Destination tierce	Région ou pays d'origine	Destination tierce
Sexe (Ref = Femme)				
Homme	1	0	1	0
Âge (Ref = 30-39 ans)				
Moins de 30 ans	0	5 ***	-1	0
40-49 ans	0	-1	-1	1
50 ans et plus	-1	0	0	-1
Niveau d'études (Ref = BAC)				
Brevet des collèges ou moins	0	-4 ***	0	-1
CAP-BEP	-2 *	-1	0	0
BAC + 2 ou moins	0	0	-2	2
BAC + 3 ou plus	1	1	2	2 **
Non renseigné	1	-5 **	2	1
Catégorie socio-professionnelle (Ref = Professions intermédiaires)				
Jamais travaillé (yc personnes en études)	1	0	3	1
Artisan·es et commerçant·es	2	1	5	1
Cadres et professions libérales	0	0	-2	0
Employé·es et ouvrier·ères qualifié·es	1 *	-2 *	3	-1
Employé·es et ouvrier·ères non qualifié·es	1	-1	2	0
Situation conjugale (Ref = En couple cohabitant)				
En couple non-cohabitant	2	1	1	-1
Hors couple	-1	1	8 *	1
Nombre d'enfant (Ref = Aucun enfant)				
Un enfant	0	-2 *	0	-3 **
Deux enfants	0	-2	-2	-3 **
Plus de deux enfants	1	-2 *	-2	-2
Origines et générations (Ref = G1 Maghreb)				
G2 Maghreb	-2 *	4 **		
G1 Afrique subsaharienne	3 **	2	5 **	1
G2 Afrique subsaharienne	2	4 **	0	0
G1 Turquie ou Moyen-Orient	5 *	-3 **	5 *	-1
G2 Turquie ou Moyen-Orient	1	-1	0	0
G1 Asie	2	-1	2	0
G2 Asie	-2 *	3 *	0	0
G1 Europe du Sud	12 ***	-1	14 ***	1
G2 Europe du Sud	3 **	1	0	0
G1 Autres UE27	4 *	1	3	2
G2 Autres UE27	0	4 *	0	0
G1 Autres pays	0	1	-2	3 *
G2 Autres pays	0	3		
G1 Outre-mer	20 ***	3 *		
G2 Outre-mer	3	2		
G1 Français nés hors de France métropolitaine	0	3		
G2 Français nés hors de France métropolitaine	-4 ***	3 ***		
Avoir déjà effectué un aller-retour depuis l'Hexagone				
Oui	2 *	5 ***	5	1
Avoir subi une discrimination dans les cinq dernières années				
Oui	3 ***	3 ***	1	1
Avoir connu au moins une période d'irrégularité				
Oui	-	-	-2 *	0
Possède la nationalité française au moment de l'enquête				
Non	-	-	2 *	0

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020

Champs :

(1) : Individus nés en dehors de la France métropolitaine et leurs enfants nés en métropole, âgés de 18 à 59 ans, N = 22 592.

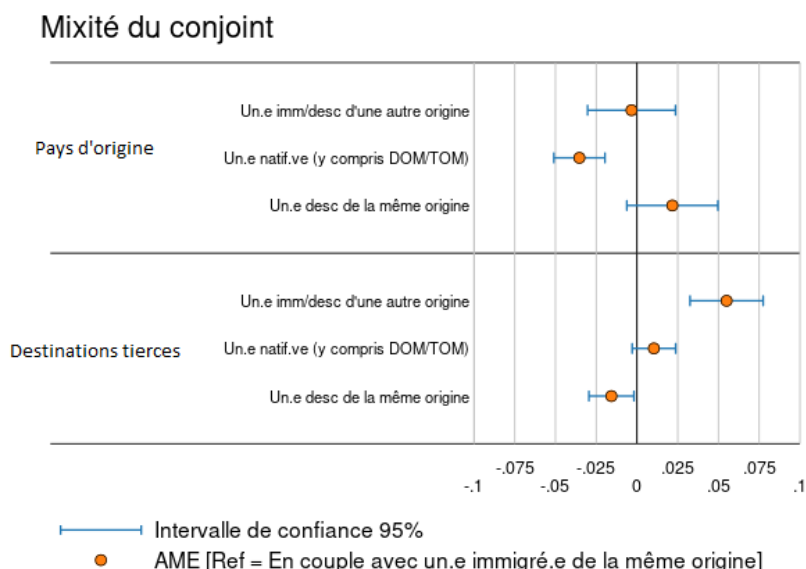
(Agriculteur.trices exclu.es).

(2) : Immigré·es âgé·es de 18 à 59 ans, N= 6 837 (Agriculteur.trices exclu.es).

Lecture : Par rapport aux personnes âgées de 30-39 ans, la probabilité de souhaiter émigrer dans une destination tierce est significativement plus élevée de 4,8 points de pourcentage pour les moins de 30 ans.

Note : Résultats pondérés *** p<0,001 ** p<0,01 * p<0,05. Les effets marginaux sont présentés sous forme de % (*100).

Figure 1 : Effets marginaux de la mixité du conjoint sur la probabilité de déclarer vouloir vivre hors de France métropolitaine parmi les immigré·es et les enfants d’immigré·es, selon la destination



Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020.

Champ : Immigré·es et enfants d’immigré·es en couple (cohabitant ou non), N = 12 407.

Lecture : À caractéristiques égales, les individus en couple avec un.e immigré.e ou un enfant d’immigré.e de la même origine ont une probabilité plus élevée de déclarer vouloir émigrer vers une destination tierce.

Note : Les résultats complets du modèle sont disponibles en annexe (tableau A3).

2.2 Vivre ailleurs comme une étape dans les parcours de vie ?

Envisager partir dans une destination tierce répond à des logiques en partie distinctes. S’il existe encore des différences significatives selon l’origine, on n’observe plus les comportements spécifiques identifiés pour les G1 d’Europe du Sud et les ultramarin·es en matière d’intentions de retour. Ce sont surtout les deuxièmes générations qui se détachent avec des probabilités de vouloir vivre dans un pays tiers plus marquées, rejoignant les résultats des statistiques descriptives notamment pour les G2.5⁶. L’expérience d’une première mobilité depuis l’Hexagone joue davantage : avoir fait au moins un aller-retour augmente les intentions de partir de 5 points de pourcentage. Les personnes qui ont déjà émigré depuis la France peuvent sans doute plus facilement mobiliser des ressources pour migrer. Il en va de même pour les personnes qui sont en couple avec un immigré·e d’une autre origine (Figure 1). Au-delà des opportunités pratiques, ces expériences de mobilité et de conjugalité mixte témoignent aussi d’une ouverture à l’altérité sans doute favorable à la formulation du désir d’émigrer vers de nouvelles destinations. Au contraire des retours au pays, envisager vivre ailleurs est lié au cycle de vie : c’est un projet qui s’inscrit dans les débuts de la vie d’adulte (+5 points pour les moins

⁶ Les G1 et G1.5 sont regroupés dans la catégorie « G1 » dans les modèles de régression, de même que les G2 et G2.5 dans la catégorie « G2 ».

de 30 ans par rapport aux 30-39 ans), et davantage formulé par les personnes qui n'ont pas d'enfants. Ces résultats rejoignent ce qui a été observé pour l'émigration effective depuis la France (Lê, 2021).

Si les personnes peu diplômées ont moins de chances d'envisager vivre dans un pays tiers, les résultats indiquent peu de différences significatives selon les positions socio-professionnelles. On ne voit donc pas dominer, dans l'expression d'un souhait d'émigrer ailleurs, le profil attendu d'une élite internationalisée. Enfin, comme pour les retours, le vécu des discriminations apparaît comme un facteur favorisant le désir d'émigration. Ce résultat renvoie là encore aux travaux sur les départs dans des pays tiers d'immigré·es ou enfants d'immigré·es qui subissent des discriminations à destination. Les entretiens réalisés par Shahrokni (2017) auprès d'enfants d'immigrés maghrébins étudiants de grandes écoles françaises vont dans ce sens : les aspirations exprimées par certains pour une carrière internationale sont parfois présentées comme une façon de « contourner la menace de discrimination » (Shahrokni, 2017, p. 3) qui pèse sur eux en France.

Pour finir, on explore dans quelle mesure les contraintes légales pèsent sur les désirs de mobilité des immigrés (colonne (2) du tableau 5). Ceux qui ont la garantie de pouvoir revenir en France après un éventuel départ ont des probabilités plus élevées de déclarer une intention d'émigrer. C'est le cas des immigré·es d'Europe du Sud (+14 points de pourcentage par rapport aux immigré·es du Maghreb). Si ce résultat s'inscrit dans la lignée de plusieurs travaux ayant montré des intentions de retour particulièrement importantes pour les Européen·nes du Sud, et notamment pour les Portugais·es (Dos Santos et Wolff, 2010), il pourrait également renvoyer à des différences d'opportunités migratoires. Citoyen·nes européen·nes, ces immigré·es bénéficient de la libre circulation au sein de l'espace Schengen. En quittant le territoire français, ils et elles ont l'assurance de pouvoir y revenir sans barrière légale ou de rémigrer dans n'importe quelle autre destination européenne. Inversement, l'intériorisation des contraintes réglementaires peut inhiber l'expression du désir de mobilité des immigré·es. Des travaux ont ainsi montré que les immigré·es sans papiers se retrouvent « bloqué·es » à destination (Flahaux, 2015) : sachant que le retour est difficile en l'absence de titres de séjour, ces-dernier·ères ont de plus faibles probabilités de rentrer dans leur pays d'origine. Dans cette perspective, nos résultats suggèrent qu'avoir été sans papier⁷ a un effet inhibiteur durable puisque les immigré·es qui ont connu une ou plusieurs périodes d'irrégularité depuis leur entrée en France sont moins susceptibles d'envisager retourner dans leur pays d'origine (-2 points de pourcentage). Finalement, remarquons que l'acquisition de la citoyenneté française semble ici davantage s'inscrire dans la perspective intégrationniste d'une « citoyenneté pour rester », les immigré·es étranger·ères ayant une probabilité significativement plus importante de vouloir rentrer dans leur pays d'origine (+2 points de pourcentage).

⁷ Dans l'échantillon de TeO2, les immigré·es sont presque exclusivement en situation régulière au moment de l'enquête. En revanche, 21% déclarent avoir été sans papier à un moment de leur séjour en France.

Conclusion

Sans donner la mesure de l'émigration quand elle n'a pas été suivie d'un retour en France métropolitaine, les résultats de TeO2 permettent néanmoins de rappeler que l'expérience des migrations ne se limite pas à l'immigration. Près d'une personne sur dix a déjà quitté l'Hexagone pour au moins une année en y revenant par la suite, une statistique qui sous-estime par définition l'émigration réelle, les départs sans retour n'étant pas ici comptabilisés. Et une proportion un peu plus élevée envisage de le faire un jour. Dans le détail des origines, les proportions peuvent être supérieures : parmi les natif·ves des DROM, 17% ont déjà effectué un aller-retour au départ de l'Hexagone. Ces départs depuis la métropole, réels ou imaginés, ne se limitent pas aux seul·es immigré·es ; leurs enfants les dépassent même souvent : 20% des enfants d'immigré·es d'Afrique subsaharienne envisagent par exemple de vivre un jour hors de France.

Les individus ne sont pas égaux face à la mobilité : les un·es peuvent entrer et séjourner librement en France (les Français·es, bien sûr, mais également les ressortissant·es de l'Union européenne), les autres doivent y être autorisé·es. Ces différences conditionnent les départs car, pour certain·es, quitter la France peut signifier l'impossibilité d'y revenir. De fait, l'incidence de l'émigration, passée ou désirée, varie fortement en fonction de cette ligne juridique de démarcation. Parmi les immigré·es, les Européen·es du Sud – qui peuvent circuler librement – se détachent avec des propensions d'émigration notablement plus élevées. À l'inverse cependant, les immigré·es qui ont obtenu la citoyenneté française ont des probabilités plus faibles de souhaiter rentrer au pays, l'acquisition de la nationalité s'accompagnant d'un ancrage en France. Autrement dit, la citoyenneté sert aussi bien à rester qu'à partir.

Si la liberté de circulation peut évidemment influencer les comportements de migration, les pratiques et désirs de mobilité sont associés à d'autres facteurs. Avoir des attaches en dehors de la métropole facilite logiquement l'émigration. De fait, les pays ou régions d'origine sont des destinations particulièrement fréquentes et elles le sont d'autant plus que le rapport à la migration est proche : la part des retours est plus importante pour les immigré·es que pour la génération de leurs enfants nés en France. Les immigré·es arrivé·es adultes ont pu maintenir avec davantage d'intensité des relations sociales dans leur région d'origine, voire des ressources patrimoniales, que les immigré·es arrivé·es enfants (G1.5), ou que leurs enfants nés en France. Le retour au pays d'origine peut également s'inscrire dans le projet migratoire initial pour ces immigré·es.

Si les retours à l'origine sont relativement fréquents, les personnes qui vivent en France se projettent également vers des destinations tierces, et notamment vers les pays anglo-saxons. Ainsi, vivre en couple mixte ou avoir déjà vécu en dehors de l'Hexagone sont autant d'éléments qui facilitent les opportunités migratoires et ouvrent le champ des imaginaires géographiques vers d'autres horizons que celui du pays d'origine. Un résultat particulièrement frappant est le fort désir d'ailleurs des secondes générations extra-européennes, celles-là même qui, par ailleurs, rencontrent des difficultés sur le marché du travail et font souvent l'expérience de discriminations. À rebours de l'image des élites internationalisées, les candidat·es à l'émigration vers des destinations tierces sont peu sélectionné·es d'un point de vue socio-économique. La portée de ce résultat est toutefois à nuancer : il ne s'agit là que de l'expression d'intentions migratoires ; les opportunités migratoires réelles vers ce type de destination seront sans doute soumises à des contraintes matérielles et sociales plus importantes. Rappelons finalement que les analyses présentées dans ce travail ne peuvent démêler les liens de causalité entre des facteurs comme les discriminations déclarées et les désirs de migrer hors de France métropolitaine. Il n'en reste pas moins que les résultats de TeO2, confortent à l'échelle

nationale, les observations ponctuelles des études qualitatives qui ont montré que l'émigration peut être un recours pour surmonter, même temporairement, les difficultés d'insertion en France. D'autres travaux pourraient continuer à explorer ces liens, mais aussi plus largement ceux qui existent entre trajectoires migratoires passées (et notamment les allers-retours depuis l'Hexagone) et positions socio-économiques au sein de la société française (Caron, 2022).

Références

- AHRENS J., KELLY M., VAN LIEMPT I., 2016, « Free Movement? The Onward Migration of EU Citizens Born in Somalia, Iran, and Nigeria: Onward Migration to the UK », *Population, Space and Place*, 22(1), p. 84-98. doi:10.1002/psp.1869
- ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2005, « Transmigrations et choix de vie à la retraite », *Retraite et société*, 44, p. 79-105.
- BEAUCHEMIN C., 2014, « A Manifesto for Quantitative Multi-sited Approaches to International Migration », *International Migration Review*, 48(4), p. 921-938. doi:10.1111/imre.12157
- BEAUCHEMIN C., ICHOU M., SIMON P., LE GROUPE DE CONCEPTION DE L'ENQUET, 2023, « Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France: », *Population*, Vol. 78(1), p. 11-28. doi:10.3917/popu.2301.0011
- CARON L., 2018, « De qui mesure-t-on l'intégration ? Remigration des immigrés et insertion professionnelle en France », *Population*, 73(3), p. 503. doi:10.3917/popu.1803.0503
- CARON L., 2019, *De l'immigration permanente aux migrations circulaires: l'expérience de la (re)migration dans les trajectoires individuelles en France*, Ph.D. thesis, Sciences Po, Paris.
- CARON L., 2020, « An Intergenerational Perspective on (Re)migration: Return and Onward Mobility Intentions across Immigrant Generations », *International Migration Review*, 54(3), p. 820-852. doi:10.1177/0197918319885646
- CARON L., 2022, « Des parcours migratoires aux positions économiques : ce que les migrations complexes changent à l'insertion des immigrés », *Revue française de sociologie*, Vol. 63(1), p. 113-148. doi:10.3917/rfs.631.0113
- CARON L., 2024, « Is there an End to Mobility? Circular and Onward Migrants », in Recchi E., Safi M. (dir.), *Handbook of Human Mobility and Migration*, Edward Elgar Publishing Ltd.
- DELLA PUPPA F., KING R., 2018, « The new 'twice migrants': motivations, experiences and disillusionments of Italian-Bangladeshis relocating to London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, p. 1-17. doi:10.1080/1369183X.2018.1438251
- DELLA PUPPA F., SREDANOVIC D., 2017, « Citizen to Stay or Citizen to Go? Naturalization, Security, and Mobility of Migrants in Italy », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 15(4), p. 366-383. doi:10.1080/15562948.2016.1208316
- FLAHAUX M.-L., 2015, « Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo », *Population*, 70(1), p. 103. doi:10.3917/popu.1501.0103
- GRYSOLE A., BEAUCHEMIN C., 2013, « Les allers-retours des enfants de l'immigration sub-saharienne : « Les filles ou les garçons d'abord » ? », *Migrations Societe*, N° 147-148(3), p. 127-142.
- HUGO G., 2014, « A Multi Sited Approach to Analysis of Destination Immigration Data: An Asian Example », *The International migration review*, 48(4), p. 998-1027. doi:10.1111/imre.12149
- KILINÇ N., KING R., 2017, « The quest for a 'better life': Second-generation Turkish-Germans 'return' to 'paradise' », *Demographic Research*, 36, p. 1491-1514. doi:10.4054/DemRes.2017.36.49

LE J., 2019, « En 2017, la moitié des personnes arrivées en France sont nées en Europe », *Insee Focus*, 145.

LE J., 2021, « En 2017, 44% de la hausse de la population provient des immigrés », *Insee Première*, 1849, p. 4.

REYNOLDS T., 2010, « Transnational family relationships, social networks and return migration among British-Caribbean young people », *Ethnic and Racial Studies*, 33(5), p. 797-815. doi:10.1080/01419870903307931

RUMBAUT R. G., 2004, « Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States », *International Migration Review*, 38(3), p. 1160-1205. doi:10.1111/j.1747-7379.2004.tb00232.x

SANTELLI E., 2013, « Partir à Londres... pour favoriser l'insertion professionnelle en France », *Enfances Familles Générations*, 19, p. 64.

SHAHROKNI S., 2017, « The transnational career aspirations of France's high-achieving second-generation Maghrebi migrants », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, p. 1-18. doi:10.1080/1369183X.2017.1394179

SOLIGNAC M., 2018, « L'émigration des immigrés, une dimension oubliée de la mobilité géographique », *Population*, 73(4), p. 693-718. doi:10.3917/popu.1804.0693

WAGNER A.-C., 2010, *Les classes sociales dans la mondialisation*, La découverte.

Annexes

Tableau A1. Réplique du Tableau 1 selon l'âge au moment de l'émigration temporaire

Émigration temporaire avant 18 ans					
		Individus ayant fait au moins un aller-retour avant 18 ans		Caractéristiques des allers-retours	
		Effectifs non pondérés	% pondérés	Proportion de femmes (%)	Proportion de retours (%)
Immigré·es ou descendant·es d'immigré·es					
Immigré·es	G1	6	0	-	-
	G1.5	128	5	[48]	[76]
	G2	270	5	46	76
	G2.5	233	6	47	43
Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
	G1	67	13	[39]	[29]
	G2	267	8	52	27
Population sans ascendance migratoire directe		86	2	[29]	0
Total		1 057	3	38	22
Émigration temporaire après 18 ans					
		Individus ayant fait au moins un aller-retour après 18 ans		Caractéristiques des allers-retours	
		Effectifs non pondérés	% pondérés	Proportion de femmes (%)	Proportion de retours (%)
Immigré·es ou descendant·es d'immigré·es					
Immigré·es	G1	397	6	56	57
	G1.5	121	4	[65]	[42]
	G2	244	5	[43]	[37]
	G2.5	239	6	[49]	[18]
Migrant·es ou descendant·es de migrant·es sans ascendance étrangère					
	G1	115	8	[55]	[44]
	G2	287	7	[43]	[11]
Population sans ascendance migratoire directe		187	5	[44]	0
Total		1 590	5	46	11

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020.

Lecture : 5 % des immigré·es G1.5 ont effectué au moins un aller-retour depuis la France métropolitaine avant l'âge de 18 ans, 4% après l'âge de 18 ans.

Champ : 18-59 ans

Tableau A2. Caractéristiques des individus n’ayant pas connu d’émigration temporaire depuis la France métropolitaine, individus sans ascendance migratoire directe exclus

% de femmes		51
Diplôme au moment de l’enquête	En études	9
	Brevet des collèges et moins	23
	CAP-BEP	18
	Bac	16
	Bac+1 ou +2	12
	Bac+3 et plus	22
Expériences de discrimination	Au cours de ses études	10
	Au cours de ses études – Discrimination raciale	8
	Durant les 5 dernières années	24
Mixité du.de la conjoint·e (Immigré·es de 1^{ère} et 2^{ème} génération seulement)	En couple avec un·e descendant·e de la même origine	6
	En couple avec un·e immigré·e de la même origine	21
	En couple avec un·e immigré ou descendant·e d’une autre origine	7
	En couple avec un·e natif·ve (y compris Outremer)	24
	Pas en couple	42
Avoir vécu en situation d’irrégularité depuis l’arrivée en France (Immigré·es de 1^{ère} génération seulement)		19
Effectifs		21 071

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, Ined Insee, 2019-2020.

Lecture : 5 % des immigré·es G1.5 ont effectué au moins un aller-retour depuis la France métropolitaine avant l’âge de 18 ans, 4% après l’âge de 18 ans.

Champ : 18-59 ans

Tableau A3 : Régression multinomiale des intentions d'émigrer chez les immigrés et leurs descendants en couple (effets marginaux)

	Pays ou région d'origine AME	Destination tierce AME
Sexe (Ref = Femme)		
Homme	0	0
Âge (Ref = 30-39 ans)		
Moins de 30 ans	-1	2
40-49 ans	0	-1
50 ans et plus	-2 *	0
Niveau d'études (Ref = BAC)		
Brevet des collèges ou moins	0	-3 **
CAP-BEP	-2	-2 *
BAC + 2 ou moins	-1	0
BAC + 3 ou plus	0	-1
Non renseigné	1	-2
Catégorie socio-professionnelle (Ref = Professions intermédiaires)		
Jamais travaillé ou hors champ	1	-2
Agriculteur·ices	11	-5 ***
Artisan·es et commerçant·es	3 *	2
Cadres et professions libérales	0	1
Employé·es et ouvrier·ères qualifié·es	2 *	-1
Employé·es et ouvrier·ères non qualifiés	1	-1
Situation conjugale (Ref = Un·e immigré·e de la même origine)		
Un·e descendant·e de la même origine	2	-2 *
Un·e immigré·e/descendant·e d'une autre origine	0	6 ***
Un·e natif·ve (y compris DOM/TOM)	-4 ***	1
Nombre d'enfants (Ref = Aucun enfant)		
Un enfant	-2	-3 ***
Deux enfants	-2	-3 ***
Plus de deux enfants	-2 *	-3 **
Origine (Ref = G1 Maghreb)		
G2 Maghreb	-1	3 *
G1 Afrique subsaharienne	5 *	0
G2 Afrique subsaharienne	5 *	3 *
G1 Turquie ou Moyen-Orient	5 ***	-2 *
G2 Turquie ou Moyen-Orient	0	-2
G1 Asie	3	-1
G2 Asie	-2 *	0
G1 Europe du Sud	14 ***	0
G2 Europe du Sud	5 ***	0
G1 Autres UE27	5 **	-1
G2 Autres UE27	-1	2
G1 Autres pays	0	1
G2 Autres pays	-1	4
A déjà effectué un ou plusieurs aller-retour depuis la France métropolitaine		
Oui	4 *	2 *
Avoir subi une discrimination (Ref = Aucune discrimination)		
Oui	2 **	2 **

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, 2019-2020 Ined Insee.

Champ : Immigré·es et leurs descendant·es en couple (cohabitant ou non) résidant en France métropolitaine (hors Français·es de l'étranger et ultramarin·es) n= 12 407.

Notes : Résultats pondérés, *** p<0,001 ** p<0,01 * p<0,05.

Tableau A4 : Statistiques descriptives selon les destinations des intentions d'émigrer

	Aucune intention		Destination tierce		Pays ou région d'origine		Ensemble	
Sexe	N	%	N	%	N	%	N	%
Homme	11341	49	879	50	697	50	12917	49
Femme	12621	51	950	50	693	50	14264	51
Age								
Moins de 30 ans	4851	24	815	50	285	26	5951	26
30-39 ans	6619	25	452	23	394	28	7465	25
40-49 ans	6658	26	335	15	390	26	7383	25
50 ans et plus	5234	25	196	12	287	20	5717	24
Génération								
G1	6452	9	227	3	609	41	7288	9
G1.5	2781	4	172	3	155	9	3108	4
G2	4144	6	353	5	240	18	4737	6
G2.5	3098	5	355	7	104	10	3557	5
G1 Français·es sans ascendance étrangère	797	2	99	3	222	17	1118	2
G2 Français·es sans ascendance étrangère	3145	5	302	5	60	5	3507	5
Population sans ascendance migratoire directe	3545	69	321	74	Non concerné	Non concerné	3866	68
Niveau d'études								
Brevet des collèges ou moins	5071	16	187	11	371	27	5629	16
CAP-BEP	4101	22	213	16	198	13	4512	22
BAC	5033	23	551	29	292	23	5876	23
BAC + 2 ou moins	3147	15	237	13	155	11	3539	15
BAC + 3 ou plus	6094	24	631	31	337	25	7062	24
Non renseigné	516	1	10	0,3	37	2	516	1
Catégorie socio-professionnelle								
Jamais travaillé ou hors champ	1765	6	219	13	99	9	2083	7
Agriculteur·ice	102	1	2	0,04	3	0,2	107	1
Artisan·es et commerçant·es	1315	5	101	5	82	5	1498	5
Cadres et professions libérales	3598	16	340	15	168	14	4106	16
Professions intermédiaires	5390	24	444	30	260	18	6094	25
Employé·es et ouvrier·ères qualifié·es	5971	26	361	17	385	26	6717	26
Employé·es et ouvrier·ères non qualifié·es	5673	21	348	20	382	27	6403	21
Situation conjugale								
En couple	16119	61	921	45	961	60	18001	60
Hors couple	7843	39	908	55	429	40	9180	40
Nombre d'enfants								
Aucun enfant	7733	37	1038	60	401	37	9172	39

	Aucune intention		Destination tierce		Pays ou région d'origine		Ensemble	
Un enfant	3946	18	246	14	250	17	4442	17
Deux enfants	6676	28	334	18	368	24	7378	27
Plus de deux enfants	5607	17	211	7	371	22	6189	17
Origines								
G1 Maghreb	2430	4	81	2	102	10	2613	4
G2 Maghreb	2334	4	245	5	63	6	2642	4
G1 Afrique subsaharienne	1805	2	127	2	220	11	2152	3
G2 Afrique subsaharienne	1069	1	158	2	87	4	1314	1
G1 Turquie ou Moyen-Orient	938	1	20	0,1	93	5	1051	1
G2 Turquie ou Moyen-Orient	678	0,5	33	0,3	44	1	757	1
G1 Asie	1636	1	60	0,4	106	4	1802	1
G2 Asie	799	1	101	1	13	1	913	1
G1 Europe du Sud	914	1	25	0,5	160	12	1099	1
G2 Europe du Sud	1512	4	84	2	106	13	1702	4
G1 Autres UE27	637	1	29	1	50	5	716	1
G2 Autres UE27	560	1	49	1	33	2	626	1
G1 Autres pays	873	2	57	1	33	3	963	2
G2 Autres pays	290	0,3	36	1	14	1	340	0,4
Originaires d'Outre-mer	569	1	77	1	203	14	849	1
Descendant·es d'originaire(s) de l'Outre-mer	579	1	61	1	52	4	692	1
Français·es né·es hors de France métropolitaine	228	1	22	1	19	3	269	1
Descendant·es de Français·es né·es hors de France métropolitaine	2584	4	248	5	8	1	2840	4
Population sans ascendance migratoire directe	3527	69	314	73	Non concerné	Non concerné	3841	68
A déjà effectué un aller-retour depuis la France métropolitaine								
Non	21960	93	1511	86	1200	86	24671	92
Oui	2002	7	318	14	190	14	2510	8
Déclare avoir subi une discrimination								
Aucune discrimination	18534	84	1163	69	916	66	21349	82
Discrimination	5291	16	662	31	464	34	5832	17
Temps séjourné en dehors de la France métropolitaine au cours des 12 derniers mois								
Jamais	12393	59	739	43	445	31	13577	58
Moins d'un mois	8395	33	679	40	480	36	9554	33
Plus d'un mois	3167	8	411	17	464	33	4042	9
Mixité du conjoint (immigré·es et descendant·es d'immigré·es d'origine étrangère N= 18 677)								

	Aucune intention		Destination tierce		Pays ou région d'origine		Ensemble	
En couple avec un.e descendant.e de la même origine	1032	6	27	2	97	8	1156	6
En couple avec un.e immigré.e de la même origine	4170	21	99	8	373	28	4642	21
En couple avec un.e immigré.e ou descendante d'une autre origine	1353	7	151	13	101	10	1605	8
En couple avec un.e natif.ve (y compris DOM/TOM)	4522	25	254	19	222	18	4995	24
Hors couple	5400	41	574	58	313	36	6283	42
Déclare avoir vécu une période d'irrégularité (G1 d'origine étrangère N = 7 288)								
Oui	1374	22	-	15	125	16	1531	21
Non	4932	77	194	84	477	82	5603	77
Refus	[51]	[0,5]	1	[0,5]	[4]	[1]	[56]	[1]
Ne sait pas	28	-	0	-	1	-	29	-
Possède la nationalité française au moment de l'enquête (G1 d'origine étrangère N = 7 288)								
Oui	2037	29	71	23	137	18	2245	28
Non	4000	70	144	77	441	81	4585	7220

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, 2019-2020 Ined Insee.

Champ : Population résident en France métropolitaine, N = 27 181.

Notes : Résultats pondérés.